

Il me semble, monsieur le président, que les services de conseillers en éducation sont requis à cet égard. J'ai été particulièrement bouleversé d'apprendre d'un adolescent qu'un programme fédéral lui avait permis de pousser son instruction jusqu'à la dixième année, mais qu'on l'avait renvoyé chez lui à la fin des cours sans lui dire si ses études avaient été couronnées de succès. Il a semblé y avoir une absence d'initiative non seulement de la part de l'étudiant, mais de la part de l'agent et aussi de la part de l'école qui avait consacré de l'argent à parfaire son instruction. On aurait au moins dû lui dire s'il avait échoué.

J'ai également été troublé de constater, dans mes conversations avec 15 ou 20 jeunes Indiens, qu'ils ne semblaient pas viser de but particulier dans la vie. A mon avis, dans la formation de ces Indiens à quelque occupation, la Direction des affaires indiennes devrait poursuivre quelque objectif. Tous les députés conviendront, je pense, que les Indiens doivent surmonter de nombreuses difficultés qui sont épargnées à d'autres. La principale consiste à être déracinés d'une réserve protectrice, d'une ferme, comme ils disent, et à être plongés dans une collectivité où ils n'ont pas d'amis et où les gens ne font que les regarder de haut en raison de leur ascendance.

• (8.10 p.m.)

J'ai demandé à une jeune fille de 12 ou 13 ans, si, quand elle aurait terminé ses études secondaires, elle voulait être infirmière ou institutrice? Elle répondit qu'elle ne le savait pas. Je lui ai alors demandé: «Y avez-vous jamais songé?» Elle me dit: «Non, je n'y avais pas songé». Alors un des garçons prit la parole et dit: «Elle n'a pas besoin de se tracasser, lorsqu'elle aura 16 ans, elle sera mariée à un homme blanc; pourquoi s'en faire?» Cela démontre l'état d'apathie dans lequel certains de nos gens sont tombés. Ils ont le sentiment qu'il n'y a pas d'avenir pour eux, et voilà où se posent les problèmes. Je signale également que, bien que certains Indiens aient droit à la préférence accordée aux anciens combattants, ils n'en bénéficient pas. Le seul emploi que certains d'entre eux peuvent obtenir, c'est comme membres d'une équipe de travailleurs chargée de planter des arbres.

Un des autres membres de notre parti s'occupait du système scolaire, soit dans les écoles publiques, soit au niveau des écoles secondaires, dans la région de Sudbury. Je peux me tromper; il était peut-être directeur d'une des écoles séparées de la région. De toute façon, notre parti s'inquiétait de l'absence de moyens de transport pour amener les élèves à l'école et les ramener chez eux.

Évidemment, j'ai entendu des opinions différentes sur l'avantage quant à savoir s'il est préférable d'instruire les enfants indiens dans leur propre milieu ou de les intégrer au système scolaire d'une municipalité voisine.

Le ministre pourrait peut-être étudier cet aspect de la question. Les Indiens de cette réserve ont été déplacés au moins une fois au cours des 15 ou 20 dernières années. Il y a plusieurs maisons de quatre pièces, à huit ou dix milles de la ville, qui pourraient servir d'écoles. A mon avis, au lieu de dépenser \$50,000 ou \$70,000 pour construire de nouvelles routes, on devrait transporter ces maisons aux limites de la ville, acheter un terrain, et y établir un village d'Indiens. Les avantages qui en découleraient pour l'éducation des Indiens sont évidents. Les maisons reposent sur des fondations de béton, et peuvent donc être déplacées facilement.

Avant le remaniement de la carte électorale, je n'avais pas beaucoup d'expérience quant aux questions qui intéressent les réserves indiennes, mais j'en acquerrai avec le temps. Il me semble, surtout en ce qui concerne les Indiens de la réserve de Mattagami, que le ministre aurait dû recevoir de meilleurs conseils de ses fonctionnaires ou des agents des affaires indiennes. On ne trouve aucun véhicule dans la réserve, sauf une auto-neige. Pour encaisser le chèque que le ministère leur envoie, les Indiens doivent déboursier \$5 pour se rendre à destination et autant pour en revenir. Au lieu de les garder dans la réserve, le gouvernement devrait fournir des possibilités de formation aux jeunes Indiens que cela intéresse. Il obtiendrait peut-être des résultats étonnants. D'après les conversations que j'ai eues dans les réserves, les jeunes Indiens veulent être certains que la formation qu'on leur donnera leur permettra d'avoir un emploi permanent, et qu'ils ne seront pas les derniers à être embauchés et les premiers à être congédiés, comme c'est le cas aujourd'hui.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

L'hon. M. Laing: Je devrais peut-être saisir cette occasion pour donner au comité une idée de l'ampleur de l'aide que nous accordons actuellement à l'éducation des Indiens. Sur un budget total de 140 millions de dollars pour l'année qui vient, 56 millions iront à l'enseignement. Nous avons pour objectif d'intégrer les enfants indiens aux élèves blancs dans la province, et nous y réussissons rapidement. A l'heure actuelle, la moitié des enfants indiens d'âge scolaire fréquentent des écoles administrées par les provinces. Dans ma province, la Colombie-Britannique, le pourcentage est de 62 p. 100, et c'est magnifique.